

**Séance du 04 août 2017**

Membres en exercice :  
**15**

Membres présents :  
**9**

Nombre de procurations :  
**1**

Date de la Convocation :  
**Lundi 31 juillet 2017**

L'an deux mil dix-sept le vendredi trente juin, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la mairie.

Présents : ALVES Laetitia - ANTOINE Corinne - BORNE Brigitte - KEIFFER Frédéric - MERSCHER Laurence - PARASECOLI Laurence - VOUIN Jean Pierre - VUILLEMARD Patrick - ZANCANARO Jacques

Absents excusés :

SEGURA Olivier a donné procuration à VOUIN Jean Pierre  
CUNY Catherine  
SCHREINER Marie-Claire

Absents non excusés :

- ANORMY Bernard  
- CLIN Jean-Paul  
- GIRI Éric



Le Conseil Municipal invité à élire le secrétaire de séance a élu à l'unanimité : **MERSCHER Laurence**

### **34/2017 – Tarif périscolaire**

Ayant opté pour les rythmes scolaires de 4 jours, nous devons adapter le tarif du périscolaire. A partir de la rentrée scolaire de septembre 2017, les tarifs appliqués seront les suivants :

	Matin 7h30- 8h15	Midi 11h45- 13h15 (repas)	Soir 1 16h -17h (goûter)	Soir 2 17h-18h	Soir 3 18h- 18h30	Forfait Journée 7h30-18h	Forfait Journée 7h30- 18h30
QF inférieur à 500 €	1,61 €	6,44 €	1,75 €	1,26 €	1,26 €	10,85 €	11,90 €
QF compris entre 500 € et 800 €	1,95 €	7,82 €	2,13 €	1,53 €	1,53 €	13,17 €	14,45 €
QF supérieur à 800 €	2,30 €	9,20 €	2,50 €	1,80 €	1,80 €	15,50 €	17 €

Pénalités : pour retard à partir de 18h30 : 15 €/demi-heure démarrée.  
pour inscription hors délai aux repas : 2,30 €/jour/repas/enfant.

Après en avoir délibéré, M le Maire demande au Conseil Municipal,  
- D'ADOPTER cette nouvelle grille tarifaire du périscolaire  
- De rendre cette grille applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

Pour	10 dont 1 procuration
Contre	0
Abstention	dont procuration

Pour extrait conforme  
*Stuckange, le 04 août 2017*  
Le Maire,  
Jean-Pierre VOUIN

